

Des Burundais dans un réseau criminel de trafic de drogue en Belgique

La Libre Belgique, 14 février 2015 Un trafic de drogue à grande échelle L'enquête aura duré près d'un an lorsque le juge d'instruction de Louvain décidera de serrer les mailles du filet, cent policiers seront mobilisés pour arrêter les membres de cette filière particulièrement bien organisée, composée exclusivement de personnes originaires d'Afrique noire. Les premiers soupçons remontent au début de 2014. Des informations, venues des autorités judiciaires canadiennes, faisaient état d'un important trafic de cocaïne et d'héroïne.

Une fois en Belgique, la drogue était réexportée vers d'autres pays d'Europe et vers l'Amérique du Nord. Enfin, une instruction judiciaire a été ouverte au parquet de Louvain. L'organisation criminelle faisait notamment appel à des "mules" qui avalaient des "boletas", à savoir de la cocaïne ou de l'héroïne enfermée dans des préservatifs dissimulant également la drogue dans les habits ou les bagages de ces courriers de la drogue. Cent policiers mobilisés Le lundi 2 février dernier, le juge d'instruction a décidé de passer à l'action. Huit lieux, situés à Louvain, Ixelles, Gilles, Schaerbeek et Uccle ont été perquisitionnés. Les unités spéciales ont participé à cette action. Trois nouvelles perquisitions ont été menées le 5 février. Au total, une centaine de policiers ont été mobilisés. Des sommes importantes d'argent ont été saisies. Des chiens drogue ont permis la découverte d'un kilo d'héroïne brune et d'une cocaïne. Les enquêteurs ont également mis la main sur du matériel pour couper et pour conditionner la drogue, des passeports, de faux documents d'identité, des bordereaux faisant état de transactions financières, une valise à double fond pour cacher la drogue ainsi que du matériel pour permettre la dissimulation dans les orifices corporels. Deux voitures ont été saisies. L'enquête devra terminer avec précision les quantités de drogue qui sont passées par la filière ainsi que le chiffre d'affaires du réseau. Les perquisitions ont conduit à l'interpellation de 15 personnes. Dix d'elles ont été placées sous mandat d'arrêt pour trafic de drogue dans le cadre d'une organisation criminelle. Les membres de l'organisation étaient tous originaires d'Afrique noire : Tanzanie, Somalie, Rwanda et Burundi. Trois avaient la nationalité belge. Un quatrième était Néerlandais. La majorité vivait en région bruxelloise. La chambre du conseil de Louvain a confirmé les dix mandats d'arrêt au cours de trois audiences cette semaine.